

Conseil de ville
Delémont

Groupe socialiste

Séance du Conseil de ville du 29 août 2011

RESOLUTION

Maintien de la liaison ferroviaire directe Genève / Lausanne – Bienne - Delémont – Bâle

Selon certains indices, le maintien de la liaison ferroviaire directe (sans changement de train) Genève / Lausanne – Bienne - Delémont- Bâle en tant que ligne prioritaires des CFF ne paraît pas assuré. A terme on peut craindre que les intercity (Genève-Bâle par Delémont) soient supprimés. Ce service est vital pour Delémont et son agglomération mais pas seulement. Les utilisateurs réguliers de cette ligne, dont un grand nombre de pendulaires, savent que tant à Laufen, qu'à Moutier et à Granges de nombreux voyageurs montent et descendent des intercity souvent bondés. Ils s'en vont aussi travailler à Bâle, Bienne, Neuchâtel et Berne, villes desservies par une offre intercity attractive.

L'économie jurassienne comme celle du Jura bernois ont besoin d'une desserte performante. Une telle desserte permet aux habitants de la région d'y rester et à d'autres de choisir de s'y établir. Elle facilite la mobilité professionnelle et celle des personnes en formation, incite des entreprises à s'implanter dans la région et contribue à promouvoir un tourisme doux. Par ailleurs, nous ne pouvons accepter que les CFF diminuent la desserte d'une agglomération reconnue par la Confédération et le Canton du Jura alors que la ville et les CFF investissent pour développer le quartier de la gare. Qu'advierait-il de la HEP-BEJUNE, du CREA, sans intercity ?

L'Etat se doit d'être cohérent à travers l'action de ses divers agents. Les CFF ont par le passé su irriguer l'ensemble du pays en maintenant un réseau dense et efficace. La structure fédérale décentralisée de la Suisse a fait ses preuves. Concentrer l'ensemble du trafic ferroviaire sur deux ou trois axes auxquels serait réservée la plus grande part des investissements est inacceptable.

Le Conseil de ville de Delémont demande aux CFF et à la Confédération de maintenir et d'améliorer à terme l'axe Genève - Bienne – Delémont – Bâle qui constitue la colonne vertébrale de l'ensemble du système de transports publics de la région jurassienne.

Le Conseil de ville demande au Conseil communal de Delémont, aux autorités cantonales et aux représentants jurassiens aux chambres fédérales, en concertation avec les autorités des régions concernées, d'entreprendre et/ou de soutenir toute action allant dans ce sens.

Responsable : M. Ribeaud

M. D. L...
 M. D. L...
 M. D. L...